L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI 26 JUIN 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. H. DUVERGER.
E. DUVERGER. G. MAHER
N° 82, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS :
MARDI MATIN, 26 JUIN.

LES MORICANS DE PARIS.

Nous avons repris depuis quelques jours la publication de cet admirable roman, et nous engageons ceux qui en ont lu les quinze premiers volumes, reproduits par l'*Abeille*, à suivre avec attention les quinze autres que nous promet l'auteur. Les MORICANS seront l'œuvre capitale du plus fécond des romanciers français : tout le monde voudra donc la consulter. Ceux de nos nouveaux abonnés qui n'ont pas le commencement des MORICANS pourront encore lire avec un vif intérêt les derniers volumes de cet ouvrage, car ils sont semés d'épisodes écrits avec la verve pétillante et l'incomparable esprit qui caractérisent la manière d'Alexandre Dumas.

LES DÉLÉGUÉS DE LA LOUISIANE A PHILADELPHIE.

Un des délégués de la Louisiane à la Convention nationale de Philadelphie est revenu hier à la Nlle-Orléans. Il assure, dit-on, que ses collègues et lui n'ont été exclus de la Convention que par suite de la coalition des abolitionistes de la Nouvelle-Angleterre avec quelques membres des Etats du milieu. Mais on s'attendait, au départ du délégué dont il s'agit, à le retraite des abolitionnistes, et on était persuadé que les conservateurs et les membres libéraux se trouvant alors en majorité dans l'assemblée, reviendraient sur le décret d'interdiction et ouvriraient les portes de la Convention aux représentans de la Louisiane. La plupart de ces derniers sont conséquemment restés à Philadelphie.

Nous livrons ces renseignemens à nos lecteurs, tels quels nous ont été donnés. Nous serions heureux de voir la Convention de Philadelphie épurée par la retraite des fanatiques de la Nouvelle-Angleterre, désavouer un acte qui a douloureusement ému et profondément humilié les vrais Américains. Nous comprenons sous ce titre tous les constitutionnels, nativistes, ou naturalistes, whigs, démocrates et Know-Nothings, car la question politique n'est rien pour nous dans ce débat, et nos regrets n'étaient pas très-mais vifs si l'ignominieux décret d'exclusion fulminé contre les catholiques avait été l'œuvre d'une Convention whig ou d'une Convention démocratique. Nous ne sommes ici les champions d'aucun parti et nous nous preoccupons avant tout de l'honneur et de la dignité de notre pays.

THÉORIES SOCIALES.

L'application des plus audacieuses théories est facile aux Etats-Unis, grâce à la liberté pleine, entière et illimitée dont jouissent les citoyens. Tout système qui choque la routine sociale trouve ailleurs d'ardents adversaires qui lui suscitent des entraves, le combattent à outrance, et font appel à l'autorité pour l'empêcher de sortir des limbes du rêve et de prendre une forme tangible.

Ici, au contraire, tout est permis dans la sphère de la loi et de la Constitution. Les Mormons ont fait les premiers essais de leur système dans l'Illinois, et s'ils ont été persécutés, n'est pas à cause de leur bizarre interprétation de la Bible ni même à cause de la polygamie permise chez eux, mais parce que ces saints personnages pillaient la propriété d'autrui, enlevaient les troupeaux de leurs voisins, touchaient leur blé pour se l'approprier et se livraient à mille autres excentricités de ce genre. Confians dans la parole du prophète Smith qui leur avait tait force que le Seigneur, pour récompenser leur docilité, leur livrait les biens des profanes, ils le prenaient sans scrupule partout où ils le trouvaient.

M. Cabet, lui, dans les vues sont bonnes, et pures, n'a pas été persécuté. Des circonstances imprévues ont ruiné la colonie qu'il avait établie au Texas, mais il n'a jamais eu à se plaindre des habitans de ce dernier Etat. Il y était aimé et considéré même par ceux qui jugeaient son œuvre avec le plus de sévérité, car on voyait en lui un novateur sincère et convaincu. M. Victor Considerant qui, à son tour, est allé fonder une colonie au Texas y a été partaitement accueilli et il pourra en toute sécurité faire l'essai de son phalanstère.

Le fondateur d'Icarie, après son infructueuse tentative au Texas, a transporté sa colonie dans l'Illinois, à l'endroit même où les Mormons avaient fondé leur établissement, et y a prospéré. L'Icarie, sous son habile direction, est devenue une réalité, et nous voyons qu'il se prépare à établir dans l'Iowa une succursale dont il fera plus tard le siège principal de la communauté. Il y a acheté des terres où il a déjà envoyé 26 hommes et 8 femmes, avec un beau troupeau, etc. Un nouveau convoi a dû partir de Nauvoo au mois d'avril dernier, un second au mois de mai, et le troisième partira au commencement de septembre. On compte que cent Icariens y seront réunis avant la fin de l'année. M. Cabet, qui veut s'y transporter lui-même avec tous ses adeptes, a ouvert dans ce but une souscription en France et en Amérique. Il lui faut, dit-il, $500,000. Mais que ferait-il de cet immense argent ? Il va nous l'expliquer lui-même dans une page à la fois fort curieuse et fort intéressante que nous avons détachée du dernier numéro de sa *Revue Icarienne* :

Ce que je ferais si j'avais 500,000 dollars !

Je prendrais tous les moyens possibles pour développer rapidement et solidement, pour diriger et pour unir sans, ces puissances égaux ou cent milliers d'individus, pour nourrir le phalanstère et la fabrication de tout ce qui, à l'alimentation, de vêtement, de logement, etc., que leur sont nécessaires, et particulièrement pour construire une Coalitaire Icarienne dans notre établissement de l'Ouest.

Je prendrais un personnel en France, en Allemagne, en Amérique, partout, en choisissant toutes les industries nécessaires dans l'intérêt de leur décentralité, surtout des ouvriers et des constructeurs.

Je prendrais, dans toutes les classes, des ouvriers et des ouvrières, des ingénieurs et des architectes, des manufacturiers et des administrateurs. Je choisirais surtout des Icariens, et je ne doute pas que j'en trouverais assez pour tous ces besoins, et bien assez d'argent pour lever toutes les difficultés, en commençant l'apport pour les uns et en ne supprimant pas les autres. Je prendrais même, s'il était indispensable (ce que je ne crois pas) des ouvriers qui s'engageraient à travailler pour le C. Icaria sans en être membres.

Je réduirais le minimum d'apport à 500 francs et peut-être même à 100 francs, au dispensant du trousseau et des frais de voyage depuis la Mayenne et tout de suite je trouverais plus de cent mille hommes, parmi ceux qui ne sauraient d'abord quatre à cinq francs, pas à nous prêtera ensuite, ensuite, ensuite. — Les uns gagnent en les plus utiles, pourraient même faire disposition de tout ce qu'ils ont de l'argent.

Je disposerais de tout ce bien et de toute de pouvoir pour le transférer. Chaque partant apporterait seulement le sac, les vêtements, etc., et le nécessaire, en sorte que le bagage serait toujours réduit au strict nécessaire, au moment de l'embarquement au Havre, un représentant d'Icarie aurait pour le voyage, pour l'arrivée, le travail, le repos, le repas, et la Communauté se remplirait par un nouveau trousseau vestiaire, qui serait inventé par elle, ne qui serait plus et à celui-ci, et enfin à ce membre, à ces différentes, ce que je commencerais comme une nouvelle commandite pour le monde entier.

Pour prévoir bientôt nous le nombre trouvons nous tous les membres de la Colonie, je demanderai à l'agriculture la production des quatre premières (bière, cidre, vin, etc.), et à l'industrie la fabrication des étoffes et des vêtements. Par conséquent, j'emploierais tous les ouvriers et ouvrières, tous les ingénieurs et architectes, et les plus d'abord indispensables, etc. Pour j'emploierais tous les tapissiers, boutons, tonneliers et instrumens d'agriculture et de ferrailles, et toutes les maisonnées avec tête que nécessitent les diverses manufactures les plus urgentes.

Nous fabriquerions ainsi tout ce qui nous est nécessaire, plus abondamment et plus économiquement, en utilisant tous nos bras, et nous ferions pour les départs en dédommagemens les produits de la Colonie.

Tel est de quelques uns les dédommagemens qui seraient faits par les ouvriers quand ils seraient de retour de leur voyage en Icarie. A cet effet, j'emploierais les agences de Paris, Lyon, Bordeaux, Lorient, et de Bordeaux à Icarie et de Nouvelle-Orléans, et en Icarie, et en Nouvelle-Orléans, et en Bordeaux à Icarie et de Nouvelle-Orléans, et en Bordeaux à Icarie et de Nouvelle-Orléans, et en Bordeaux à Icarie et de